

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du registre des délibérations séance du lundi 12 décembre 2022

Le lundi 12 décembre 2022 à 18 heures 30, le Conseil municipal de Montataire, convoqué le 2 décembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Pierre Bosino, Maire de la commune de Montataire.

Membres en exercice : 33

ETAIENT PRESENTS : Jean-Pierre Bosino – Pascal D'Inca - Catherine Dailly - Azide Razack – Céline Lescaux - Patrick Boyer - Sabah Rezzoug - Zinndine Belouahchi – Karima Boukallit - Jean-Luc Rivière – Brigitte Lobgeois - Marc Chambon - Pascale Pauffert – Valérie Levert - Agnès Laforêt – Annie Baumgartner – Recep Kocak – Hadja Touré - Smaël Addala – Lucie Saubaux – Marie-Charlotte Bordais - Abdelkrim Kordjani – Manuel Varela - Stéphane Godard.

ETAIENT REPRESENTES : Rémy Ruffault représenté par Jean-Pierre Bosino – Gilberte Canonne représentée par Annie Baumgartner – Moulay Yassine Karim représenté par Azide Razack – Zoulikha Oualaouch représentée par Abdelkrim Kordjani

EXCUSE : Frédéric Denain, Loïc Basset, Amadou Diallo, Ali Hamdani

SECRETAIRE DE SEANCE : Lucie Saubaux

04- BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES TERTRES – décision modificative N°1

Sur le rapport de Monsieur Pascal D'Inca, Adjoint au Maire, chargé des questions d'Urbanisme et de Développement économique local, exposant :

Considérant que le budget primitif 2022 voté le 28 mars 2022, nécessite certains réajustements,

Considérant les encaissements réalisés sur l'année 2022 relatifs aux cessions de parcelles du budget annexe lotissement

Considérant la nécessité de mettre à jour l'état du stock des parcelles du budget annexe lotissement

Vu l'avis des membres du bureau municipal,

Il s'agit de procéder aux écritures ci-après :

1) Section de fonctionnement :

A – Dépenses

- Crédits pour variation des stocks de parcelles

B - Recettes

**VILLE DE MONTAIRE
DIRECTION GÉNÉRALE**

Conseil municipal du 12 décembre 2022 – délibération n° 2022-04
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES TERTRES – décision modificative N°1

Réajustement de crédits notamment pour :

- Ajustement des cessions de parcelles réalisées sur l'année 2022

2) Section d'investissement :

A – Dépenses

Divers transferts de crédits notamment pour :

- Prévision du remboursement de l'avance du budget ville

B - Recettes

- Crédits pour variation des stocks de parcelles

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de procéder à la Décision Modificative n° 1 suivante :

VILLE DE MONTATAIRE
 DIRECTION GÉNÉRALE
 Conseil municipal du 12 décembre 2022 – délibération n° 2022-04
 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES TERTRES – décision modificative N°1

BUDGET ANNEXE					
Chapitre	Fonction	Article	I - SECTION de FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
70	01	7015	<u>Mouvements réels</u> Ventes de terrains aménagés		166 612,00
			<i>S/Total Mouvements réels</i>	0,00	166 612,00
			<u>Mouvements d'ordre entre les sections</u>		
042	01	71355	Variations de stocks de terrains aménagés	166 612,00	
			<i>S/Total Mouvements d'ordre (entre les sections)</i>	166 612,00	0,00
TOTAL FONCTIONNEMENT				166 612,00	166 612,00
Chapitre	Fonction	Article	II - SECTION d'INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
			<u>Mouvements réels</u>		
16	01	168748	Autres dettes autres communes	166 612,00	
			<i>S/Total Mouvements réels</i>	166 612,00	0,00
			<u>Mouvements d'ordre entre les sections</u>		
040	01	3555	Terrains aménagés		166 612,00
			<i>S/Total Mouvements d'ordre (entre les sections)</i>	0,00	166 612,00
TOTAL INVESTISSEMENT				166 612,00	166 612,00
TOTAL DU BUDGET				333 224,00	333 224,00



Pour extrait certifié conforme,
 Le Maire,
 Conseiller départemental,

Jean-Pierre Bosino

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le 20/12/2022



ID : 060-216004101-20221212-DEL_121222_N04-DE